



Association des Retraités du Groupe CEA
Section de Valduc

Chers amis,

La section de Valduc de l'ARCEA a le plaisir de vous inviter à la journée de rencontre des Retraités et de leurs conjoints :

Vendredi 7 février 2025
Salle des Capucins – Is-sur-Tille

La journée débutera par la tenue de l'Assemblée annuelle de la Section VALDUC. Elle se poursuivra par un repas et une animation dansante auxquels vous êtes cordialement invités.

Si vous souhaitez assister à cette rencontre, je vous remercie de renseigner le bulletin joint. Pour des raisons d'organisation, je vous serais reconnaissant de le retourner **le plus rapidement possible** aux coordonnées indiquées, et en dernière limite avant le 25 janvier 2025.

Au plaisir de nous retrouver ! Venez nombreux !

Bien cordialement.

Bruno Duparay
Président de l'ARCEA-Valduc



ORDRE DU JOUR

- **08h15** : Accueil des participants à l'Assemblée Annuelle
- **09h00 - 12h30** : Assemblée annuelle.
- **12h45** : Accueil des participants au repas
- **13h00** : Déjeuner

ÉLECTIONS AU BUREAU

Tout dépôt de candidature doit accompagner l'inscription à l'Assemblée Annuelle (voir bulletin d'inscription).

MODALITÉS

Le déjeuner sera pris en commun avec nos invités, à l'issue de l'Assemblée annuelle. En conséquence, vous pouvez participer :

- Uniquement à l'**Assemblée annuelle** (Accueil à partir de 8H15),
- À l'**Assemblée annuelle et au repas**,
- Uniquement **au repas** (accueil à partir de 12h45).

Le bulletin d'inscription, joint à ce document, est à retourner le plus rapidement possible et au plus tard le 17 janvier 2025, à :

Yves LEO - 32 rue Jack London - 21800 QUETIGNY

Les adhérents qui ne se seraient pas encore acquittés **de leur cotisation 2025** au moment de l'Assemblée annuelle seront invités à le faire lors du pointage d'accueil.



ARCEA-Valduc – ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025 BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur, Madame : Prénom :

Assistera :

- **À l'ASSEMBLÉE ANNUELLE** (de 9h00 à 12h30) **OUI*** **NON***
Accompagné de : personnes

- **Au REPAS** **OUI*** **NON***
Accompagné de : personnes

Participation financière au repas : **42€** par personne
Règlement par chèque à l'ordre de ARCEA-Valduc, à joindre à l'inscription.

NB : Toute annulation de participation au repas, intervenant après le 1^{er} février 2025, ne pourra donner lieu à remboursement.

QUESTION(S) pour l'ASSEMBLÉE ANNUELLE

.....
.....
.....
.....

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ARCEA-Valduc

Je souhaite être candidat au Bureau de la Section de Valduc : **OUI*** **NON***

RÉSERVATION DE TABLE

Les réservations ne seront prises en compte qu'à partir d'une liste établie par vos soins. Celle-ci devra faire état du nom de tous les participants souhaitant se retrouver à la même table.

Nous comptons sur votre compréhension pour que **l'un des membres du groupe se charge d'établir la liste des participants souhaitant être à la même table** et nous la transmette, accompagnée d'un chèque global ou des chèques individuels (voir tableau au verso).

Celle-ci devra être retournée **le plus rapidement possible** et au plus tard le 25 janvier 2024,
à :

Yves LEO - 32 rue Jack London - 21800 QUETIGNY

(Une seule liste par groupe)

En cas d'ajout (ou de retrait) de participants, une fois la liste déposée, vous devrez faire référence à la personne ayant constitué la liste.

**entourez votre réponse*

LISTE ÉTABLIE PAR :

	Noms et Prénoms des Participants
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	

Nombre total de participants
Montant du Règlement à effectuer€

L'inscription doit être accompagnée du règlement correspondant à l'ensemble des inscrits (Chèque global ou chèques individuels).